

Magazine d'information communal

Weitbruch

N° 13 • DÉCEMBRE 2020



*Douce et belle fête de Noël !
Prenez bien soin de vous
et de vos proches.
Que 2021 nous fasse retrouver
la joie du vivre ensemble !*

Calendrier 2021

des manifestations

Calendrier prévisionnel
sous réserve des mesures
sanitaires

JANVIER

- Vendredi 8** **Tournoi de belote**
Football Club de Weitbruch au Millenium
- Samedi 9** **Vœux du Maire**
Accueil des nouveaux arrivants
Commune de Weitbruch au Millenium
- Dimanche 31** **Fête du poulet rôti**
Société d'Aviculture au Millenium

FÉVRIER

- Samedi 6** **Dîner dansant**
Football Club de Weitbruch au Millenium
- Samedi 20** **Vente de bois**
Commune de Weitbruch au Millenium

MARS

- Samedi 13** **Witz Öwe**
Football Club de Weitbruch au Foyer St Gall
- Samedi 20** **Nettoyage de printemps**
Commune de Weitbruch au Millenium
- Dimanche 21** **Bourse aux vêtements et jouets**
Association Triangle d'Afrique au Millenium
- Dimanche 28** **Fête Paroissiale**
Paroisse catholique St Gall au Millenium

AVRIL

- Dimanche 11** **Après-midi Jeux en famille**
AGF au Millenium
- Samedi 17** **Soirée Gallia**
ASC Gallia au Millenium
- Dimanche 18** **Marché aux Poussins**
Société d'Aviculture au foyer avicole

M AI

- Samedi 8** **Spectacle : Weitbruch libéré**
Rue Principale et Millenium
- Dimanche 9** **Kermesse**
École maternelle au Millenium
- Dimanche 23** **Concours de pêche**
Commémoration 50 ans du Club
Association de Pêche et de Pisciculture
à l'étang de pêche
- Samedi 22** **Tournoi des Jeunes et de sixte**
Football Club de Weitbruch
- Dimanche 23** **Matinée de pêche après concours**
Association de Pêche et de Pisciculture
à l'étang de pêche
- Dimanche 30** **Matinée de pêche après concours**
Association de Pêche et de Pisciculture
à l'étang de pêche

JUIN

- Vendredi 4** **Fête scolaire**
École élémentaire Uuicobrocho au Millenium
- Samedi 5** **Concert**
Chorale Patch' Voices au Millenium
- Dimanche 6** **Fête de la musique**
Commune de Weitbruch & Société d'éducation populaire - Derrière l'église catholique
- Lundi 21** **Marche d'été**
10 km + Parcours «Vue du cœur»
ASC Gallia sur le ban communal et hall Gallia

JUILLET

- Samedi 3** **Open Park**
Association l'Open au Millenium
- À partir du mercredi 7** **Tournoi Open de Tennis**
ASC La Garance
à l'Espace Sports et Loisirs «Strieth»
- Mardi 13** **Bal populaire de la Fête Nationale**
ASC Gallia au Millenium

SEPTEMBRE

- Dimanche 12** **Messti et fête des rues**
Football Club de Weitbruch
au centre du village
- Dimanche 19** **Journée « Découverte des associations »**
Au Millenium
- Samedi 25** **Fête de la Bière**
Amicale des anciens Sapeurs-Pompiers
au Millenium
- Dimanche 26** **Randonnée « Fête du cheval »**
Société Hippique Rurale à la carrière

OCTOBRE

- Samedi 2** **Soirée année 80**
Association Triangle d'Afrique au Millenium
- Du Lundi 4 au Vendredi 8** **Semaine lecture**
École élémentaire Uuicobrocho au Millenium
- Samedi 9** **Fête de l'Amitié**
Société d'Éducation Populaire au Millenium
- Samedi 16** **« Kesselfleisch »**
Association Pêche et Pisciculture au Millenium
- Samedi 23** **Repas – spectacle**
ASC La Garance au Millenium
- Samedi 30** **Exposition d'oiseaux exotiques**
Perroquet Club Nord Alsace au Millenium

NOVEMBRE

- Samedi 6** **Exposition d'Aviculture**
Société d'Aviculture au foyer avicole
- Dimanche 7** **Exposition**
Société d'Histoire au Millenium
- Du Vendredi 5 au Lundi 8** **Exposition**
Société d'Histoire au Millenium
- Samedi 6** **Soirée familiale Couscous**
Football club de Weitbruch au Foyer St Gall
- Dimanche 28** **Fête de l'Avent**
Paroisse Protestante au Millenium

DÉCEMBRE

- Dimanche 5** **Fête des Seniors 2021**
Commune de Weitbruch au Millenium
- Dimanche 19** **Fête de Noël des enfants**
Paroisse Protestante à l'église
- Vendredi 31** **Soirée Saint Sylvestre**
ASC Gallia au Millenium



Le mot du Maire

Madame, Monsieur,
chers concitoyens,

L'année 2020 restera longtemps gravée dans nos mémoires, comme l'année du confinement, de la distanciation et d'une forme de rupture sociale mais aussi du renouvellement de l'équipe municipale suite aux élections municipales du 15 mars dernier.

Dès le début du confinement, tous les efforts des élus et du personnel communal furent mobilisés pour gérer les affaires courantes mais surtout la crise sanitaire du Covid-19.

Aujourd'hui, la conjoncture économique n'est pas bonne, la conjoncture sanitaire ne l'est pas non plus. Chacun doit engager sa responsabilité pour sauvegarder sa propre santé et aussi celle des autres, en respectant les gestes barrières et les consignes sanitaires.

C'est ainsi que nous arriverons à vaincre ce virus.

Le Conseil Municipal a pris la décision, mûrement réfléchie, d'annuler toutes les festivités prévues durant cette année 2020, afin de préserver au maximum la santé de nos concitoyens.

Les conditions sanitaires actuelles n'ont pas permis d'organiser notre traditionnelle rencontre des Aînés, début décembre, et cela, pour éviter toute propagation du virus parmi nos Anciens, personnes dites « à risques ».

En accord avec l'équipe municipale, nous avons décidé d'une petite attention de la part de la commune, pour les personnes concernées, pour maintenir un lien social avec elles.

Concernant les travaux, ils sont bien engagés et seront achevés début 2021 pour la rue de la Chaux et au 3^e trimestre 2021 pour les nouvelles installations footballistiques.

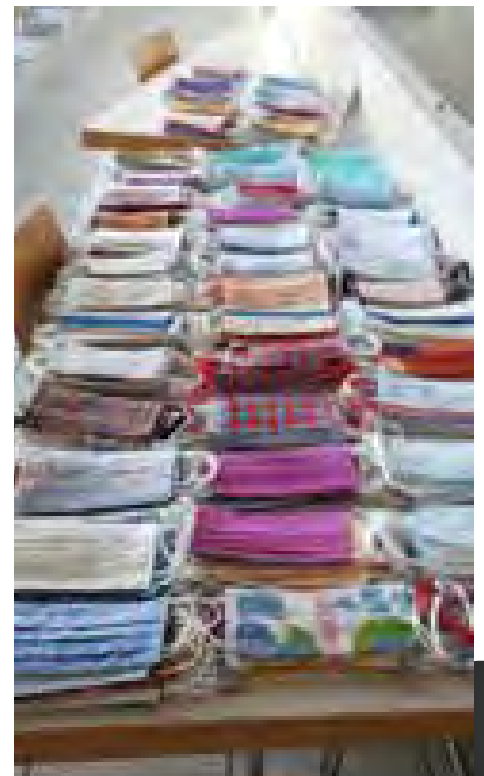
Pour rester à l'écoute des associations, la municipalité est en contact avec ces dernières pour évaluer leurs besoins spécifiques.

Les Adjoints et moi-même, resteront à votre disposition lors de nos permanences respectives en mairie.

Plus que jamais, nous devons faire bloc pour surmonter cette pandémie. N'oublions pas le bel élan de solidarité lors de l'atelier de confection de masques en tissu qui montre que dans l'adversité nos concitoyens savent se mobiliser pour le bien de tous.

Les élus municipaux se joignent à moi pour vous souhaiter de belles fêtes de fin d'année, en respectant toutes les mesures sanitaires en vigueur, afin que nous puissions mener à bien, ensemble, une belle année 2021, pleine d'espoir, de santé, de solidarité et, qu'après cette longue interruption, des liens sociaux harmonieux retrouvent leur place.

Damien HENRION, maire



SOMMAIRE

CALENDRIER 2021

2

ÉDITORIAL

3

VIE ÉCONOMIQUE

4

VIE COMMUNALE

5

VIE SCOLAIRE

18

VIE INTERCOMMUNALE

26

VIE PRATIQUE

28

ÉTAT CIVIL

31

Magazine d'information de la Commune de Weitbruch

Directeur de publication : Damien Henrion
Comité de rédaction :
Jean-Marc SUSS, Angèle GELDREICH, Jean-Claude KREBS, Stéphanie MERCKLING, Esther MERINO, Mathieu SCHNEIDER, Germain WOLFF, Philippe SPITZ, Gaëlle ZELLER RUTTER

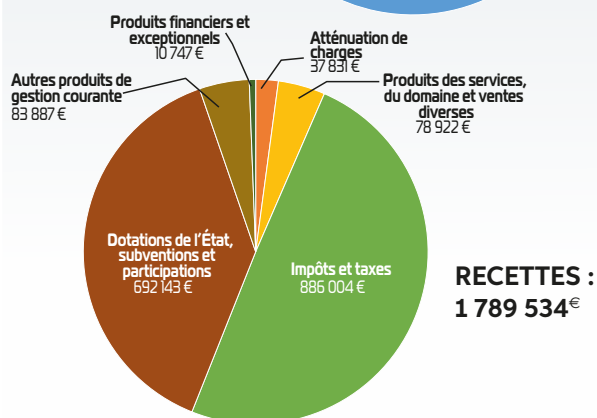
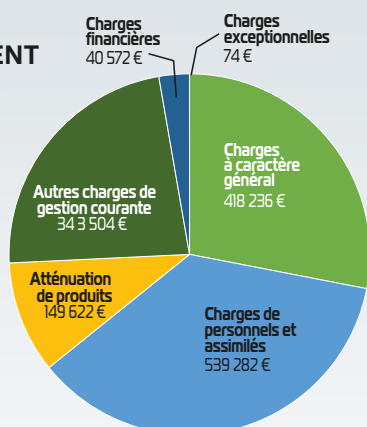
Crédits photos municipalité : Jean-Claude Gottfri
Ont collaboré à ce numéro : Anne Duchmann, Pascale Kastner, Gaëlle Vinot, Colman Boyle, Mickaël Meyer, Jeannine Dietz

Conception graphique & impression :
Atelier du SEL - Berstheim
Ce magazine est imprimé en France (67) sur du papier sans chlore certifié FSC issu de sources responsables
Dépôt légal : Décembre 2020

Le Compte Administratif 2019

SECTION DE FONCTIONNEMENT

DÉPENSES :
1 491 290 €

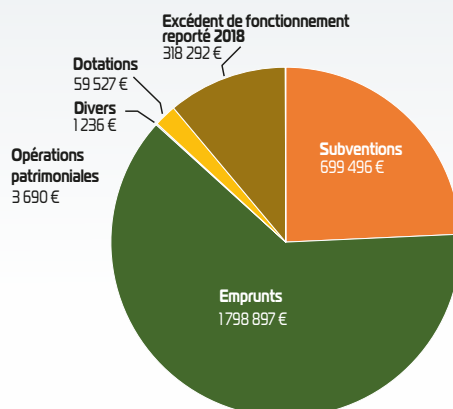
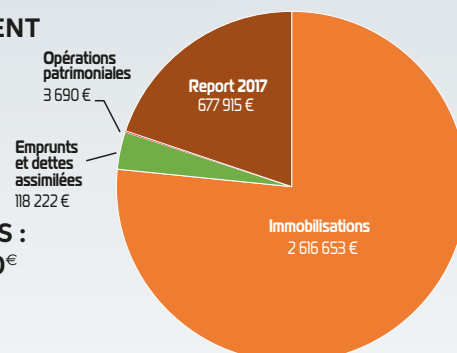


RECETTES :
1 789 534 €

Excédent de fonctionnement : 298 243 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES :
3 416 480 €



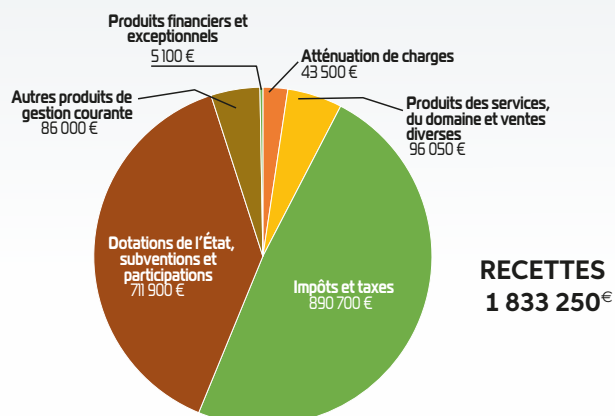
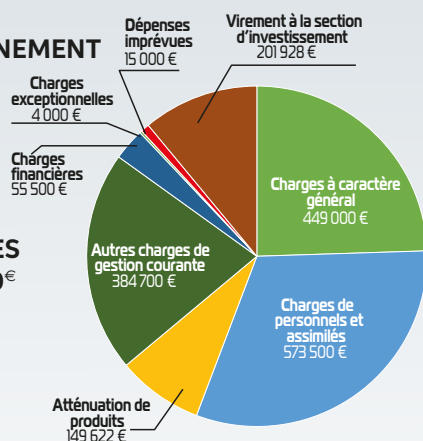
RECETTES :
2 881 138 €

Déficit d'investissement : 535 343 €
Déficit global en 2019 : 237 099 €

Le Budget Primitif 2020

SECTION DE FONCTIONNEMENT

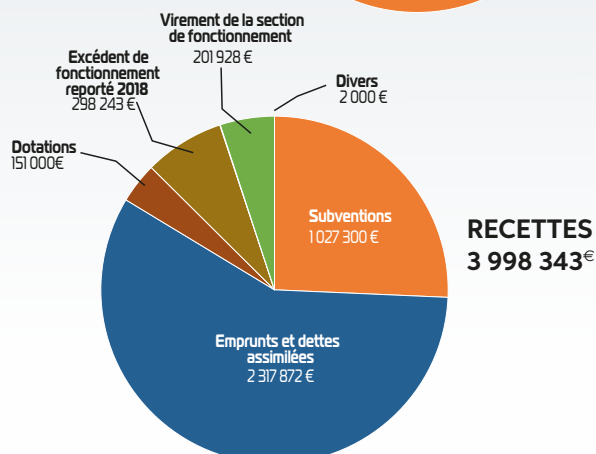
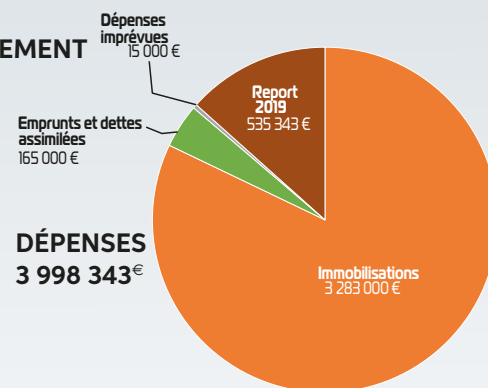
DÉPENSES
1 833 250 €



RECETTES
1 833 250 €

SECTION D'INVESTISSEMENT

DÉPENSES
3 998 343 €



RECETTES
3 998 343 €

Principales décisions du conseil municipal

Décembre 2019 – novembre 2020

Toutes les délibérations sont disponibles
sur le site de la commune
www.weitbruch.fr



Conseil municipal

- Installation du conseil municipal et élections du maire et des adjoints
- Constitution des diverses commissions et désignation des délégués dans les différentes instances
- Détermination du montant de l'indemnité de fonction des adjoints
- Désignation des délégués pour les élections sénatoriales
- Adoption du règlement intérieur du conseil municipal



Finances

- Débat d'orientation budgétaire
- Approbation du compte de gestion et du compte administratif 2019
- Affectation du résultat de 2019
- Vote du budget primitif 2020
- Vote des taux des taxes locales
- Renouvellement de la ligne de trésorerie pour un montant de 500.000 €
- Souscription d'un emprunt pour le Multi-accueil « Les Petites Abeilles » d'un montant de 464.000 €
- Souscription d'un emprunt pour le périscolaire « La Ruche » d'un montant de 585.000 €
- Souscription d'un prêt relais pour la TVA de 3 ans pour un montant de 500.000 €



Nouvelle maison de l'Enfance

- Choix du nom des deux structures : Multi-accueil « Les Petites Abeilles » et périscolaire « La Ruche »
- Périscolaire : la commune a décidé d'organiser l'accueil de 7h à 8h à compter du 1^{er} septembre 2020
- Signature d'une convention territoriale globale avec la Caisse d'Allocations familiales



Ressources Humaines

- Renouvellement du contrat de prévoyance et de l'assurance statutaire
- Instauration de la prime exceptionnelle « Covid 19 »
- Création de trois postes pour des contrats aidés de 20h/semaine

Nouvelles installations footballistiques à l'Espace Strieth



- Validation du plan de financement et demandes de subventions aux diverses instances



Urbanisme

- Approbation du Plan Local d'Urbanisme (PLU)
- Instauration du droit de préemption urbain sur toutes les zones U et AU



Intercommunalité

- Cession de terrains à la CCBZ pour la création d'une micro-zone d'activité à Weitbruch
- Acquisition de terrains par la commune pour la création de la deuxième tranche de la micro-zone d'activité
- Transfert à la CCBZ du bénéfice du fonds de solidarité communale du Conseil Départemental pour deux projets de voirie pour une valeur totale de 200.000 €
- Opposition au transfert de la compétence Urbanisme à la CCBZ au 1^{er} janvier 2021



Divers

- Chasse 2015 – 2024 : cession de bail des lots 1 et 2 de l'association de chasse « Im Bruch Lohgraben » à l'association de chasse « Geudertheim-Weitbruch ».
- Forêt : approbation du programme des travaux d'exploitation et patrimoniaux pour 2020
- Forêt : Renouvellement d'une convention de passage avec Stéphane FRIEDRICH pour accéder à sa parcelle

Deux bureaux de vote à Weitbruch

Pour les élections à venir et suite aux préconisations sur le nombre d'électeurs par bureau de vote et afin de fluidifier le déroulement du scrutin, la commune a décidé de créer 2 bureaux de vote à partir de 2021.

Les bureaux de vote se tiendront à l'école élémentaire, 94 rue principale (n°3 sur le plan) dans 2 salles de classe distinctes, un fléchage sera mis en place.

La répartition géographique est la suivante :

Bureau de vote 1

Rues des Pins, des Hêtres, des Jardins, impasse du Puits, Neuve, impasse des Sabotiers, Rott, chemin du Birkwald, le lieu dit Birkwald, des Champs, de la Chaux, des Bleuets, Strieth, impasse des Roses, impasse du Temple, Principale, Longue, Oberend, de Brumath, de l'Église

Bureau de vote 2

Rues des Peupliers, de Bischwiller, de la Garance, des Rossignols, des Romains, de l'Eau, de la Paix, Bannholz, du Lin, des Cerisiers, des Tailleurs, de la



Forêt, des Hirondelles, impasse des Alouettes, Sœur Marie, Michel Adam, Joseph Schmitt, des Bergers, Vieille, des Messieurs, de Gries, des Prés, impasse du Raisin, des Fraises, des Groseilles, des Vignes, des Mûres, des Cassis, des Framboises, du Cimetière

De nouvelles cartes électorales seront distribuées avant les prochaines élections qui préciseront le bureau de vote.

En 2021 :

Élections départementales et régionales, les dates ne sont pas encore fixées.

L'inscription sur la liste électorale peut se faire toute l'année en mairie ou en ligne sur servicepublic.fr et jusqu'à 6 semaines avant le scrutin.

Weitbruch pendant le confinement

Les quelques semaines du premier confinement durant ce printemps 2020 ont représenté une situation inédite et très particulière. Chacun a vécu cette période de manière singulière.

Les professionnels n'ont pas cessé d'œuvrer à notre santé. Nous remercions les médecins, les infirmières à domicile, la pharmacie pour leur courage et leur dévouement.

D'autres personnes ont grandement participé à la satisfaction de nos besoins :

- de continuité au niveau administratif et technique de la commune : nous remercions l'ensemble des élus et les agents communaux
- de nous approvisionner : nous remercions les différentes enseignes et commerçants du village que sont la superette, la boucherie, les boulangeries, le débit de tabac et la restauration
- de nous divertir par la musique (voir Zoom)

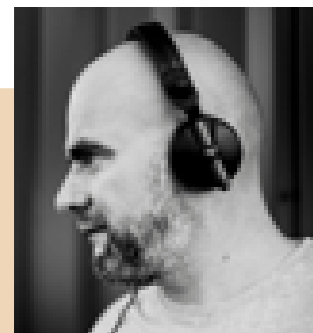
Un grand Merci à vous tous qui avez contribué, de près ou de loin, à faire vivre notre village !

Zoom

Merci à un talent local dans le domaine de la musique, DJ Matt, qui, grâce à ses nombreuses soirées « ApéroMix » connectées durant ce confinement a remis du baume au cœur et a permis de se changer les idées, à la fois chacun chez soi et tous ensemble !

Originaire de Weitbruch, Matthieu a 42 ans et a fait de sa passion son métier. Il est DJ professionnel à temps plein et à son compte depuis 2018. À l'arrêt total de son activité depuis mars 2020, il s'est réinventé. Pour ne pas perdre la main et garder le contact avec ses fans et clients, il propose de chez lui, via des applications, des temps de partage de musique variée. Il est ravi de voir que ses prestations remportent un tel succès et remercie toutes les personnes qui le soutiennent.

Pour notre plus grand plaisir, il continue à nous faire partager son talent, nous pouvons le retrouver sur Hit Plus Radio et sur sa page Facebook. Merci Matthieu !



Travaux réalisés en 2020

Matériel informatique pour l'école maternelle

Suite au confinement de ce printemps et afin de faciliter les échanges avec les parents et les préparations des cours, quatre ordinateurs portables ont été fournis aux enseignants.

La couverture du réseau wifi a également été améliorée permettant la mutualisation du système d'impression.

Weitbruch participe à la transition écologique

La commune a souscrit pour le Millenium à partir de 2021, un contrat de fourniture d'énergie verte c'est-à-dire produite à partir de sources d'énergies renouvelables. Il peut s'agir d'énergie hydraulique, éolienne, solaire ou encore d'énergie issue de la biomasse. L'énergie verte est en plein essor à travers le monde. D'ailleurs 20% de l'électricité produite en France provient déjà de sources renouvelables et l'objectif est d'atteindre les 50 % d'ici 2030.

Un pas de plus pour une commune plus verte !

Avancement des travaux de voirie rue de la chaux

À la demande de la commune, dans le cadre du programme pluriannuel d'investissement, des travaux de réaménagement de la rue de la Chaux sont orchestrés par la Communauté de Communes de la Basse -Zorn (CCBZ) dont relève la compétence.

L'aménagement consiste en :

- Le renouvellement du réseau d'assainissement sur la portion rue Strieth – rue Rott ; ces travaux sont terminés.
- Le renforcement du réseau d'eau potable et la reprise des branchements des particuliers (travaux réalisés par le SDEA, périmètre de Hochfelden).
- La réalisation du génie civil pour l'enfouissement du réseau téléphonique.
- La restructuration du réseau d'éclairage et la pose de nouveaux candélabres aux normes énergétiques.
- La pose de gaines en prévision du déploiement de la fibre.
- La proposition faite aux particuliers d'accéder au réseau gaz a permis une extension du réseau jusqu'au croisement de la rue Rott : sept branchements ont été réalisés dans le deuxième tronçon de la rue.



- La dernière phase de pose des trottoirs, terrassement et finalement pose d'enrobé est terminée sur le premier tronçon de la rue de la Chaux.

La rue de la Chaux est réaménagée pour sécuriser le déplacement des usagers, aussi bien des automobilistes que des cyclistes, et se mettre en conformité avec la réglementation (un trottoir réglementaire de 1,40 m de large). Cette sécurité a un prix, la diminution du nombre de places de stationnement vu la largeur de la chaussée disponible et les contraintes imposées.

Poussières, bruits de chantier, rue difficilement accessible et praticable, tels sont les inconvénients que les riverains ont subis. Ces derniers font preuve de beaucoup de compréhension. Merci à eux.

L'avancement des travaux de l'Espace Strieth



Lors de la séance du conseil municipal du 10 septembre, l'architecte M. Baussan a présenté le projet des nouvelles installations footballistiques aux élus.

Vestiaires/club-house

Depuis septembre, de nouvelles étapes ont été franchies dans la construction des vestiaires/club-house : l'option prise de prémurs (murs réalisés en usine et assemblés sur place) accélère les opérations d'implantation du bâtiment.

Parallèlement, les deux terrains, synthétique et naturel, ont été mis en place.

Le terrain synthétique

Il s'agit d'un gazon artificiel constitué de fibres synthétiques imitant l'aspect de la pelouse naturelle. L'avantage d'un tel terrain est son utilisation quelles que soient les conditions météorologiques en période hivernale. Un paramètre important est la finesse des brins (0,05 à 0,15 mm) qui sont implantés dans un support tissé. Les lignes de marquage sont

des bouts de moquette teintée dans la masse et collés.

Après le terrassement du terrain et la pose du drainage pour évacuer l'eau de pluie, une sous-couche pour le confort de jeu a été mise en place. La moquette est déroulée sur un terrain soigneusement préparé. L'aspect, la souplesse et la stabilité du terrain sont améliorés par l'ajout de sable (43 kg/m²). Tout au long de la mise en œuvre, des tests de conformité sont effectués. Après réception du terrain, la pratique footballistique s'impose, car après six mois d'utilisation un dernier test in situ est effectué (rebondissement de la balle, roulement de la balle...).

Un nettoyage périodique est nécessaire en fonction de l'utilisation. Deux fois par an, un travail de maintenance assure la pérennité du terrain.

Équipé d'un éclairage adéquat, le terrain en gazon synthétique répond aux besoins du club sportif souhaitant pouvoir s'entraîner en toutes saisons pour pratiquer du football à huit comme à onze.





Le terrain naturel

La météo estivale a permis de réaliser les travaux de terrassement pour accueillir le terrain naturel. La pluie fin septembre a été bénéfique pour l'engazonnement. Lorsque l'herbe aura bien poussé, une période de repos de six mois avant de pouvoir y jouer sera nécessaire. Cette pelouse constituera le terrain d'honneur pour disputer les matchs officiels.

Le football est un sport intensif où les terrains sont mis à rude épreuve. De la qualité et du soin apportés va dépendre la pérennité des équipements.

Ces installations devraient être opérationnelles au troisième trimestre 2021.





L'inauguration de la Nouvelle Maison de l'Enfance

Le samedi 1^{er} février, sous un ciel maussade mais devant un public nombreux, s'est déroulée l'inauguration de la nouvelle maison de l'enfance. Cette structure, attendue depuis longtemps comprend, dans un même bâtiment à la fois un périscolaire et une halte-garderie.

Dans son intervention, l'architecte Guillaume Zilio a présenté toutes ces caractéristiques en détail, insistant notamment sur la maximisation des apports solaires par de longues baies vitrées et un haut-jour orienté plein sud.

L'agence Nunc Architectes, conceptrice du projet, a travaillé en concertation avec les futurs utilisateurs.



Enfants et animatrices du périscolaire chantant la chanson tout spécialement composée par les animatrices pour l'inauguration de la nouvelle maison de l'enfance (texte page 23)

La forme compacte de ce nouvel équipement a permis de limiter les surfaces déperditives et de garder une certaine maîtrise des coûts de construction. Les lieux de vie des enfants, orientés au nord, les protègent des fortes chaleurs et de l'éblouissement et leur offrent une vue agréable sur les espaces verts extérieurs.

Le bâtiment est un bâtiment passif à faible empreinte carbone.

Les matériaux bio-sourcés utilisés (bois pour l'ossature, ouate de cellulose, laine de bois pour l'isolation) garantissent une bonne qualité de l'air intérieur et un faible impact environnemental.



Mme Duchmann, directrice du Multi-accueil, s'est félicitée du résultat obtenu, la prédominance du bois, la douceur des couleurs, tout est en accord avec la pédagogie axée sur la nature et mise en pratique quotidiennement par son équipe.

La directrice du périscolaire, Mme Kastner s'est réjouie de pouvoir enfin bénéficier de deux salles d'activités et d'une magnifique salle de repos. À noter que, pour mieux répondre aux demandes des parents, le périscolaire ouvrira ses portes dès 7h du matin. Sa capacité reste de 60 places. Le Multi-accueil passe lui de 12 à 20 places.

Cette cérémonie a également été l'occasion de donner un nouveau nom à ces deux structures. Les parents ont été sollicités pour faire des suggestions ; le périscolaire s'appellera désormais « La Ruche » et le Multi-accueil « Les Petites Abeilles ». Des dénominations appropriées pour un village classé « Commune Nature ».

D'un point de vue financier, le coût des travaux s'élève à 2.5 millions d'euros, 1 million à la charge de la commune, le reste provenant de diverses subventions : 153 320 € de la Région Grand Est, 206 933 € du Fonds Européen Agricole pour le Développement Rural (FEADER), 493 424 € de la caisse d'allocations familiales, 650 000 € de l'État dans le cadre de la dotation d'équipement des territoires ruraux (DETR) et 7490 € de l'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Énergie (ADEME).

Cette inauguration était également empreinte d'une émotion toute particulière puisqu'il s'agissait de la dernière cérémonie officielle présidée par Fernand Helmer qui a quitté ses fonctions de maire après les élections municipales. Une occasion pour lui de rencontrer une dernière fois ses administrés autour du traditionnel verre de l'amitié qui a clos les festivités.

La Nouvelle maison de l'enfance est lauréate du Prix Envirobat Grand Est 2020 avec une mention spéciale du Jury – Réflexion sur l'analyse du cycle de vie.

Ce Prix valorise des bâtiments et aménagements exemplaires de la région Grand Est ainsi que les professionnels qui y ont participé. Retrouvez toutes les fiches d'opérations exemplaires sur : www.envirobatgrandest.fr



Un cimetière plus nature

En 2017, la commune s'est engagée dans la démarche zéro pesticide. L'adoption de la charte commune nature nous a amenés à changer nos pratiques de gestion des espaces verts et du cimetière.

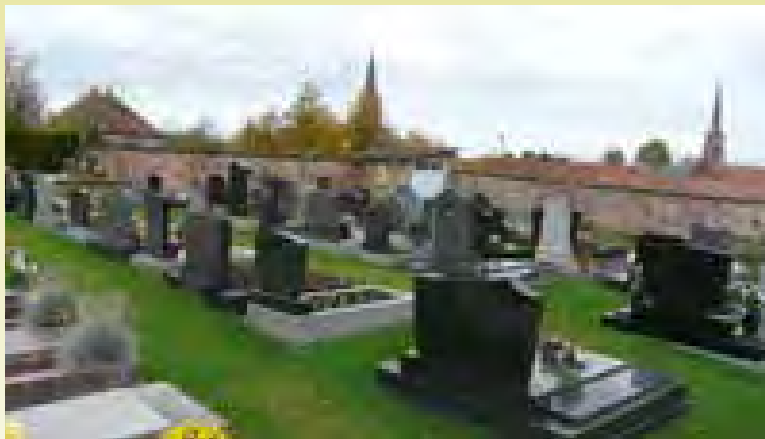
Il fut décidé de ne plus traiter chimiquement ce dernier.

Dans un premier temps, le désherbage thermique au gaz a été pratiqué, sans donner entière satisfaction.

Aussi, un engazonnement expérimental a été réalisé après la Toussaint en 2018 puis étendu à l'ensemble du cimetière en 2019 par un semis de trèfle nain et de fétuque.

Nous veillerons à rapprocher les tontes pour avoir un cimetière agréable.

Par ailleurs, une réflexion est menée par la commission environnement pour laisser éventuellement le secteur du colombarium en minéral.



Nettoyage de printemps

Après une semaine très pluvieuse, le soleil est revenu au meilleur moment et l'opération nettoyage du printemps du samedi 7 mars a été une vraie réussite. Plus d'une centaine de participants, élus, membres du monde associatif, chasseurs, ouvriers communaux, particuliers accompagnés parfois de leurs enfants, ont répondu à l'appel de la municipalité. Cette participation, toujours en hausse, est révélatrice de l'intérêt de nos concitoyens pour la protection de l'environnement et la propreté des abords de notre village.

Après la distribution de gants, de gilets jaunes et de sacs de tri, les différentes équipes ont arpenté le ban communal pour ramasser des déchets de toutes sortes. Les abords des axes routiers ont ainsi été nettoyés sur une distance de près de 10 km avec hélas toujours beaucoup de déchets, en particulier des canettes et des emballages en plastique le long des routes, des déchets triés de suite par les bénévoles.

Les équipes parties en forêt ont, elles, surtout trouvé des objets plus volumineux à classer dans la catégorie des encombrants.

La forte participation a permis de procéder à la dépose de gaines de protection dans trois parcelles forestières.

Enfin, une petite équipe encadrée par le garde forestier a finalisé la protection des 700 chênes plantés lors de l'opération citoyenne du 22 février dernier.

À l'issue de la matinée Jean-Claude Krebs, adjoint chargé de l'environnement, a dressé un premier bilan de l'opération et Fernand Helmer, maire de la commune, a remercié personnellement tous les participants avant de les inviter à faire honneur à la délicieuse soupe aux pois préparée cette année par Pierre Zipper, cuistot du jour !



Nid de cigognes

Un couple de cigognes a choisi de se poser dans notre village en 2012.

C'est sur un pylône électrique en face de la mairie qu'elles ont décidé de faire leur nid au grand bonheur des petits et des grands.

Néanmoins, un tel voisinage crée aussi des nuisances. Une demande de démontage a été faite à la mairie au printemps de cette année.

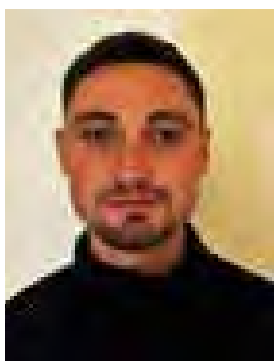
Les cigognes étant une espèce protégée, la Ligue de Protection des Oiseaux, compétente en la matière, a exigé une mesure compensatoire avant d'autoriser le déplacement du nid.



Sachant que les cigognes préfèrent les centres des villages, la commune a choisi le site de l'atelier municipal pour ériger un mât surmonté d'une corbeille, dans laquelle une partie du nid va être replacée. Reste à attendre le printemps prochain et espérer le retour des cigognes pour une nouvelle aventure.



Recrutement



À compter du 1^{er} janvier 2021, l'équipe technique sera renforcée par l'arrivée de **Gaëtan RIEDINGER**, suite au départ à la retraite de Jean-François KIEFFER le 1^{er} juillet dernier.

Il est titulaire d'un CAP-BEP-BAC Professionnel « Travaux paysagers » et a une expérience professionnelle en collectivité territoriale de 10 ans.

Vente de bois

La vente de bois par adjudication aura lieu **le samedi 20 février 2021 à 10h00 au Millenium.**

Le descriptif des lots sera disponible à partir du 29 janvier 2021 en mairie, sur le site internet de la commune www.weitbruch.fr et à la maison forestière.





La forêt : un lieu de Chasse

Notre forêt qui est essentiellement une forêt de production a aussi un rôle d'accueil du public. La chasse s'y pratique également. Il est demandé aux chasseurs de réaliser le plan de chasse approuvé par la préfecture puisqu'un déséquilibre forêt-gibier est néfaste et réduit les possibilités de régénération naturelle.

Les battues ont lieu principalement en automne/hiver (vous trouverez les dates ci-contre).

Il est demandé de respecter les consignes sur les panneaux et surtout de ne pas s'aventurer dans les secteurs où la chasse a lieu.

Certains accès forêt sont pourvus de clôtures électriques. Ce n'est pas pour interdire l'accès à la forêt mais une dissuasion pour les sangliers afin de limiter les dégâts aux cultures.

Malheureusement ces clôtures sont régulièrement dégradées et n'assurent plus leurs fonctions.

C'est le Fonds Départemental d'Indemnisation qui finance les clôtures et les chasseurs en assurent l'entretien.

Les dégradations de clôtures sont sévèrement sanctionnées et traduites au Tribunal.

Les chiens doivent être tenus en laisse en forêt, pour la quiétude du gibier et la sécurité des autres promeneurs.

Battues de chasse 2020/2021

Les lots de chasse n° 1, 2, 3 et 4 font l'objet de battues de chasse et ceci durant toute la saison 2020/2021.

Des battues de chasse auront lieu sur les 4 lots (en plaine et forêt), et plus particulièrement :



Lot n° 1 et 2 :

Délimitation : **entre la départementale vers Brumath et l'annexe Birkwald (lot 1) et entre le chemin vicinal vers Gries et la départementale vers Brumath (lot 2).**

Dimanche 25 octobre 2020, mercredi 11 novembre 2020, dimanche 15 novembre 2020, dimanche 29 novembre 2020, dimanche 13 décembre 2020

Lot n° 3 :

Délimitation : **entre le chemin vicinal vers Gries et le chemin vicinal vers Haguenau, jusqu'aux bans de Gries et Haguenau.**

Dimanche 22 novembre 2020, dimanche 6 décembre 2020, dimanche 20 décembre 2020, dimanche 10 janvier 2021, dimanche 31 janvier 2021

Lot n° 4 :

Délimitation : **entre le chemin vicinal vers Haguenau et la route menant au hameau Birkwald, jusqu'aux bans de Niederschaeffolsheim, Haguenau.**

Samedi 7 novembre 2020, samedi 21 novembre 2020, dimanche 6 décembre 2020, samedi 19 décembre 2020, samedi 9 janvier 2021, lundi 1^{er} février 2021

Départ à la retraite, remise de médailles et d'honorariats

Samedi 26 septembre, la grande salle du millenium a servi de cadre à une cérémonie conviviale et pleine d'émotion durant laquelle la commune a mis à l'honneur un jeune retraité, une adjointe administrative et quatre élus ou anciens élus particulièrement méritants.

Le maire Damien Henrion a, en premier lieu, rendu hommage au nouveau retraité Jean-François Kieffer. Entré au service de la commune en septembre 1993 comme agent technique, il y est resté jusqu'à la fin de sa carrière qu'il finira au grade de technicien le 1^{er} juillet 2020. 27 années durant lesquelles, par son engagement et sa disponibilité permanente, il a œuvré de façon exemplaire au service de nos concitoyens et en particulier dans le domaine de l'environnement. La directrice générale des services, Mme Weisbecker lui a également adressé des paroles pleines d'émotion avant que la commune et ses collègues de travail ne lui remettent des cadeaux de circonstance. Grand sportif, Jean-François pourra désormais laisser libre cours à ses passions pour le cyclisme et la course à pied !

Ce fut ensuite au tour de Martine Reinhardt d'être mise à l'honneur. Qui ne connaît pas Martine, c'est elle qui vous accueille avec un grand sourire et une disponibilité sans faille lorsque vous arrivez au premier étage dans les bureaux de la mairie où elle a pris ses fonctions d'agent administratif auxiliaire le 1^{er} janvier 1996. Depuis, 24 années se sont écoulées au cours desquelles, avec son engagement, ses valeurs, sa discrétion et sa gentillesse, elle a gravi les échelons pour occuper actuellement la fonction d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. Le maire lui remet la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en Argent et un magnifique bouquet floral.

Le maire sortant Fernand Helmer est ensuite appelé et honoré pour sa longue carrière à savoir deux mandats de Conseiller municipal de 1989 à 2001, un mandat d'Adjoint au maire de 2001 à 2008 et deux mandats de Maire de 2008 à 2020 soit 31 années de fonctions municipales dont douze à la tête de la commune. Damien Henrion rappelle toutes les réalisations que la commune doit à ce maire bâtisseur, la création du parvis de l'école, la mise aux normes PMR (Personnes à Mobilité Réduite) de la mairie, la construction de l'école élémentaire, la création du parking Alsatia et la construction du nouveau périscolaire/Multi-accueil, un projet qui vient d'être primé par la Région, l'ADEME, l'INSA et la Fédération Française du Bâtiment Grand Est. Pour ces longues années au



De gauche à droite : Jean-Claude KREBS, Micheline BLANCK, Fernand HELMER, Damien HENRION, Martine REINHARDT, Jean-François KIEFFER, Jean-Claude GOTTRI

service de la commune, Fernand Helmer se voit remettre la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en Vermeil et l'honorariat de Maire.

Puis ce fut au tour de Krebs Jean-Claude de recevoir la Médaille d'Honneur Régionale, Départementale et Communale en Vermeil et l'honorariat d'Adjoint au maire. Conseiller municipal de 1989 à 2001, puis Adjoint au maire de 2001 à ce jour, Jean-Claude est responsable de la gestion forestière et de l'environnement, un domaine où son action a fait merveille avec l'attribution à la commune de deux libellules pour son engagement en faveur de la réduction des traitements phytosanitaires. Il est également responsable de l'opération nettoyage du printemps qui rencontre chaque année un vif succès.

Micheline Blanck, Conseillère municipale de 2001 à 2008 puis Adjointe au maire de 2008 à 2020, se voit, elle aussi, décerner le titre d'Adjointe au maire honoraire. Particulièrement active dans le secteur social, aussi bien au niveau de la petite enfance qu'à celui des personnes âgées, Micheline, en trois mandats, aura su laisser une trace durable.

Pour terminer, c'est au tour de Jean-Claude Gottri d'être nommé Adjoint au maire honoraire. Conseiller municipal de 2001 à 2008 puis Adjoint au maire de 2008 à 2020, Jean-Claude s'est distingué par sa gestion magistrale de la salle du millenium ainsi que par la création du forum des associations qui a connu un vif succès ces dernières années. Il a également fait œuvre, avec talent, de photographe pour tous les grands événements communaux.

À l'issue de la cérémonie, le maire Damien Henrion a invité tous les participants au traditionnel vin d'honneur en respectant les gestes barrières en vigueur.

Commémorations

En raison des confinements et de l'état d'urgence sanitaire, il n'y a pas eu de cérémonies pour les commémorations du 8 mai, 14 juillet et 11 novembre, mais uniquement un dépôt de gerbe. Cette page tient lieu de souvenir pour ceux qui sont tombés durant les guerres.



Sapeurs-Pompiers Volontaires de Weitbruch

En France, quelques 195.000 femmes et hommes vivent un engagement quotidien au service des autres, en parallèle de leur métier ou de leurs études. Les sapeurs-pompiers volontaires représentent 79% des sapeurs-pompiers de France. Chaque jour, ils démontrent que solidarité et altruisme ne sont pas de vains mots.

**Vous avez entre 16 et 55 ans,
pourquoi pas vous ?
Devenez Sapeur-pompier volontaire....**

Contact : Chef de Section des
Sapeurs-Pompiers de WEITBRUCH
Yannick OTTMANN au 06.81.27.68.63



Noël des Seniors 2020

Notre pays étant plongé dans une situation sanitaire sans précédent, le Centre Communal d'Action Sociale avait pris la responsabilité de ne pas organiser la fête de Noël des Seniors qui devait se dérouler le dimanche 6 décembre.

Cette journée conviviale et tant attendue manquera certes à nos aînés, mais cette décision avait pour seul objectif de les protéger en veillant sur leur santé et d'éviter la propagation du virus.

Pour autant, nos aînés n'ont pas été oubliés puisque sous l'impulsion du Maire Damien HENRION, de la Vice-Présidente Brigitte Steinmetz et de toute l'équipe du CCAS, des bons d'achat à faire valoir dans les commerces de Weitbruch seront distribués à chaque senior de plus de 70 ans et à son conjoint.

Rendez-vous est d'ores et déjà donné pour la fête des Seniors qui est fixée au **dimanche 5 décembre 2021**.

Point Lecture

Le point lecture de Weitbruch, qui a rouvert ses portes depuis le mois de juin, est heureux de vous accueillir durant les horaires habituels.

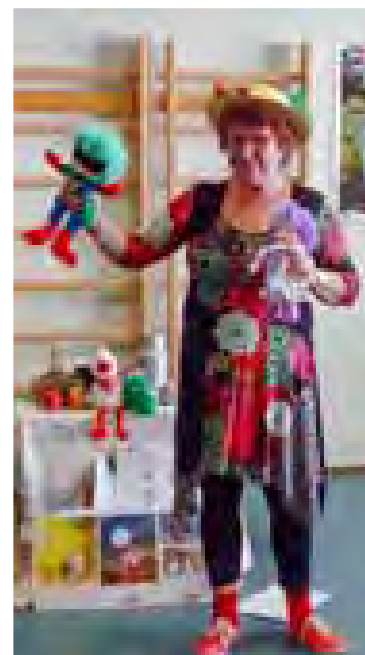
Nous vous proposons les dernières nouveautés en matière de romans, ainsi que des magazines, albums, romans et BD pour les enfants.

Si le cœur vous en dit, nous vous proposons de rejoindre notre équipe de bénévoles, n'hésitez pas à nous contacter !

Nous vous souhaitons de joyeuses fêtes de fin d'année !



Projet alsacien 2019-2020



Cette année à nouveau, tous les élèves de moyenne et de grande section ont pu participer au projet « Alsacien » mis en place avec la Communauté de Communes de la Basse-Zorn.

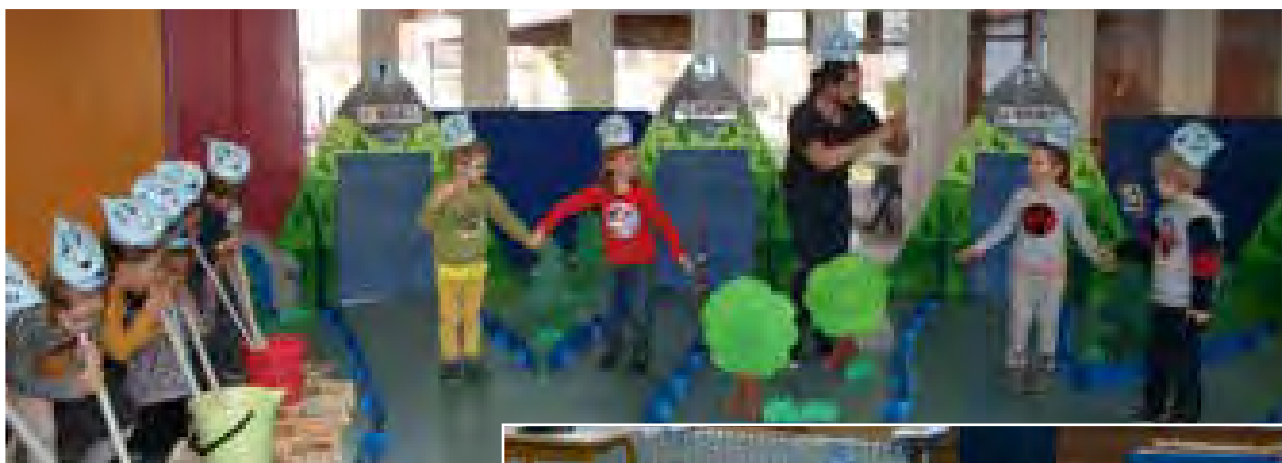
Christine Fischbach, intervenante et conteuse est ainsi venue à intervalles réguliers pour apprendre

aux enfants des comptines et du vocabulaire alsacien en lien avec les saisons.

Le spectacle, prévu à la veille du confinement, a pu avoir lieu mais sans public.

Les enfants se sont beaucoup amusés à partager ce moment et finalement, c'est l'essentiel, non ?

La Grande section « tente sa science »

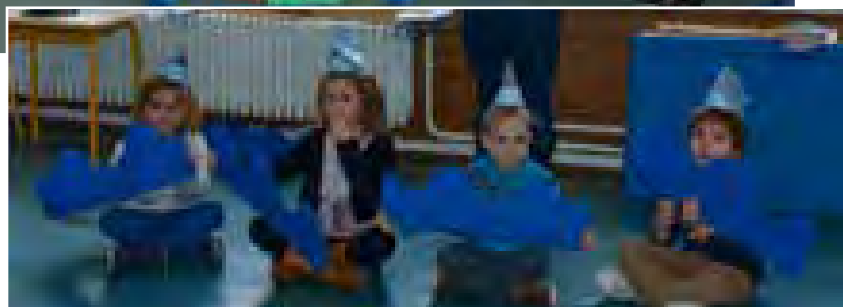


Dans le cadre du projet d'école, et malgré l'année scolaire écourtée à cause du confinement, les élèves de grande section ont pu profiter de deux interventions très enrichissantes.

La première, proposée par la Communauté des Communes de la Basse-Zorn, a permis aux élèves d'apprendre à bien trier les déchets.

Cette activité a été enrichie en classe où les élèves ont été sensibilisés à l'importance de limiter les déchets et de les trier.

La seconde, menée par l'intervenant de « Tente ta Science » a consisté en un jeu de rôle pour faire comprendre le cycle de l'eau aux élèves. Ils ont pris plaisir à jouer le rôle d'une goutte d'eau !



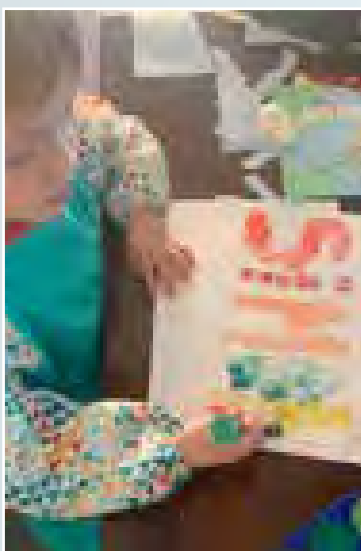
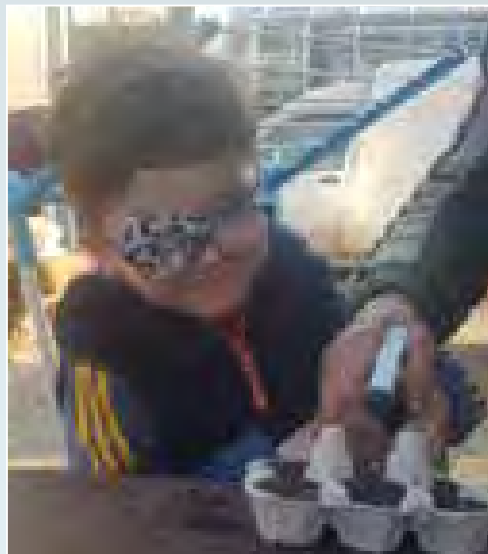
COVID...CONFINEMENT... et l'école maternelle à la maison !

De mars à juin 2020 la vie des écoliers et de leurs parents a été bien perturbée... avec le confinement imposé, nous avons tous dû apprendre à travailler à distance.

Inventer des supports, proposer des activités tenant compte de ce que les familles ont chez elles... les enseignants ont dû faire preuve de créativité pour continuer à développer les compétences des élèves dans tous les domaines.

Surtout, il a fallu travailler en équipe soudée avec les parents d'élèves et... Ils ont été formidables ! Tous ont fait, comme ils pouvaient, pour faire travailler leurs enfants en suivant les propositions des enseignants.

Cela a donné de beaux échanges, par mail bien sûr, dont voici quelques images...



Recrutement



Depuis le 1^{er} septembre, l'équipe de l'école maternelle est de nouveau au complet

Estelle STOLL a été recrutée en qualité d'ATSEM

Service minimum d'accueil les jours de grève

Les communes doivent organiser un service minimum d'accueil dans les établissements scolaires (écoles maternelles et élémentaires) dès lors qu'il y a plus de 25 % d'enseignants en grève.

La mairie fait appel aux volontaires pour renforcer l'équipe de bénévoles actuelle.

Toutes les informations en mairie de Weitbruch
2a, rue de l'Église - ☎ 03 88 72 37 22

La sécurité des enfants sur la voie publique : l'affaire de tous !

Période automnale, les journées raccourcissent et les enfants qui se rendent à l'école commencent à ressembler à de petites ombres mouvantes.

Cela peut paraître poétique mais cette situation les met en danger car ils ne sont pas assez visibles pour les nombreux conducteurs qui les croisent.

La commune et la Communauté des communes offrent chaque année un gilet jaune réfléchissant aux élèves de CP pour garantir une sécurité optimale sur le chemin de l'école et pour tous les déplacements à pied, en vélo ou en trottinette.



Début octobre, Monsieur le Maire, Damien Henrion, et Monsieur Gérard Bertevas, agent de surveillance de la voie publique (ASVP) sont venus à l'école pour dialoguer autour de la sécurité avec les élèves de CP et leur ont remis à chacun un gilet jaune. Les enfants ont réfléchi à la meilleure façon de le porter pour être bien vus de loin et se sont montrés ravis de les enfiler pour une photo de groupe.

Nous remercions les généreux donateurs pour leur implication et lançons un rappel aux parents pour ritualiser l'utilisation de ce gilet.

Le respect des règles de sécurité routière est important, il est primordial d'agir pour éviter l'accident : un gilet jaune peut sauver la vie d'un enfant, une conduite prudente aux abords des écoles est indispensable, veiller à ce que les vélos et trottinettes soient en bon état et équipés de lumières l'est tout autant, tout comme le port d'un casque bien ajusté.

Nous en profitons aussi pour rappeler que les enfants doivent être assis à l'arrière du véhicule, avec un siège adapté selon l'âge, et TOUJOURS avec une ceinture de sécurité bouclée.



En étant tous attentifs et respectueux des règles, nous garantirons la sécurité des enfants !





La semaine littérature

Tout au long de la semaine nous avons concocté de belles recettes fantastiques (voire même magiques), entonné des chants qui donnent faim, dévoré de nombreux livres, illustré quelques expressions culinaires (et ce n'était même pas la mer à boire!), mais surtout nous avons commencé à apprendre ce qu'est bien lire, à savoir bien articuler, regarder son interlocuteur, parler fort, jouer sur les intonations et bien sûr donner des émotions en faisant vivre les mots.

Et, cerise sur le gâteau, pour clore cette belle semaine, nous avons pu présenter le fruit de notre travail à nos parents, qui sont venus nombreux pour nous soutenir.

Nous garderons tous de cette semaine des souvenirs différents, des moments qui resteront en nous, mais ce qui est sûr c'est que nous avons tous adoré partager ces moments avec nos maîtres et maîtresses et que si on pouvait, nous le referions dès demain !



Courant du mois d'octobre, nous, les élèves de CM1 et CM2 avons participé, à la semaine littérature au Millenium de Weitbruch.

Le thème de cette année était la gourmandise, et le moins que l'on puisse dire, c'est que nous nous sommes régalez : farandole de livres tous plus sympas les uns que les autres ; buffet de jeux littéraires ; plateau d'activités absolument excellentes et bien d'autres gourmandises encore...

Actualisation des arrêts de bus

Un nouvel arrêt de bus a été mis en place par la Région Grand Est. Il s'agit de l'arrêt « Hêtres » situé entre le n° 5 et le n°7 de la rue Principale.

L'arrêt « Eau » a été supprimé, uniquement pour la liaison Weitbruch-Haguenau. Il reste valable pour la liaison Weitbruch-Bischwiller.

Une demande d'un arrêt de bus supplémentaire a été faite par la commune pour la rue des Vignes mais celle-ci n'a pas été acceptée par les services de la Région.

Liberté, Égalité, Fraternité

Le lundi 2 novembre, nous avons repris le chemin de l'école dans une ambiance un peu étrange. Nous étions tous très contents de pouvoir aller en classe, travailler à l'école et revoir nos copains. En arrivant, les maîtresses nous ont demandé ce que nous avions compris de ce qui s'était passé de grave, et nous ont dit que nous allions parler de choses importantes.

Ensemble, nous avons réfléchi et dit ce qui nous semblait difficile ces derniers temps, et au début nous avons dit ce nous qui touchait de près, nous embêtait : l'anniversaire qu'on n'avait pas pu fêter au Laser-Game, le masque qui nous embête, de ne pas pouvoir faire de matchs de foot ou de vélo avec les copains après l'école.

Nos enseignantes et monsieur le Maire qui est venu parler avec nous, nous ont expliqué ou réexpliqué les principes de la République que sont la Liberté, l'Égalité et la Fraternité .

Nous avons relu la Charte de la Laïcité à l'école, nous n'avons pas tout compris, mais nous allons travailler et discuter de tout un tas de points qui sont importants pour vivre correctement en société.

Quelques paroles d'élèves :

« Nous avons de la chance de pouvoir parler de tout à l'école et de pouvoir apprendre à réfléchir par nous-mêmes ! »

« Discuter avec les autres me permet de voir les choses autrement, de changer de point de vue quand il y a un problème »

« Chacun vit autrement en famille, chacun arrive avec ses idées et son caractère, il faut arriver à respecter les mêmes règles pour bien vivre ensemble à l'école »

Cette semaine de rentrée, nous avons compris ce qu'est une caricature, pourquoi elle fait réfléchir et se poser des questions, nous avons étudié la liberté de la presse ...

Nous aimons tous discuter de sujets d'actualité en classe, nous aimons comprendre les lois, les droits, les devoirs, nous avons aimé que monsieur le Maire vienne parler avec nous de ce qui s'est passé. Tout cela nous permet de grandir et de comprendre le monde dans lequel nous vivons, même si ces derniers temps c'est plutôt triste.

Les élèves de CM2



Au périscolaire « La Ruche »

Nous pouvons accueillir 20 enfants de 3 à 6 ans et 40 enfants de 6 à 11 ans.

Pendant la période scolaire, nous sommes ouverts le
lundi, mardi, jeudi et vendredi

De 7h00 à 8h00

De 11h30 à 13h15

De 15h45 à 18h30

Les mercredis et les vacances scolaires

De 8h00 à 18h00



Notre structure est fermée pendant le mois d'août et les vacances de Noël.

Nous avons encore des disponibilités les matins et les soirs.

N'hésitez pas à téléphoner 03.88.72.14.77 ou envoyer un mail pour de plus amples informations :

peri.weitbruch@agf67.fr

Découvrez également notre page Facebook (Periscolaire La Ruche).

Tout au long de l'année diverses activités verront le jour. Toutes les activités proposées permettront à l'enfant de créer, de découvrir et de s'enrichir en se faisant plaisir et en s'amusant.

L'équipe du périscolaire vous souhaite de Joyeuses Fêtes de fin d'année.

À notre péri !

Comment puis-je oublier
Cette belle journée
Rendez-vous à midi
Rejoindr' tous mes amis

Et les anims aussi
Qu'on est bien au péri
Pascale la directrice
Et les filles ses complices

On arrive, on s'installe
C'est un moment cordial
Qu'y a-t-il au menu ?
Du chou-fleur, du merlu
Kiwi, yaourt sucré
On va se régaler
Passage au petit coin
Pour se laver les mains
Direction la récré
Ou les activités
On a le choix au péri
Et oui, c'est la belle vie !

On retourne à l'école
On n'a vraiment pas d'bol
À cet aprem les filles
Ou à demain midi

La ruche, notre péri
Ah qu'est-ce qu'il est joli
J'ai hâte d'y retourner
Pour pouvoir m'amuser

Rendez-vous au goûter
Il faut se dépêcher
Pressés d'aller jouer
Nouvelles activités
Poupées, circuits, voitures
Et notre coin lecture
On joue à la dinette
On prépare une omelette
Vas-y sors les assiettes !
Moi j'ai préparé les fourchettes
On peut faire des châteaux
Avec nos beaux Legos

La ruche, notre péri
Ah qu'est-ce qu'il est joli
J'ai hâte d'y retourner
Pour pouvoir s'amuser

Le bois c'est tellement beau
Qu'on veut l'prendre en photo
On dirait un chalet
Manque plus qu'la cheminée
C'est classe, c'est chaleureux
On va y être heureux
On a été gâtés
On va en profiter !

**Chanson interprétée
par les enfants du périscolaire
lors de l'inauguration du 1^{er} Février.
Paroles composées par les
animatrices sur la musique de
« À nos souvenirs »
de Trois Cafés Gourmands**

Une année mouvementée au Multi-accueil « Les Petites Abeilles »

Regardant dans le rétroviseur nous pouvons dire que la vie au Multi-accueil n'a ressemblé à aucune autre année ! À peine le déménagement, l'installation dans les nouveaux locaux effectués, les portes ouvertes organisées mais aussi l'activité d'accueil augmentée, le personnel cherchant ses marques, nous avons, du jour au lendemain dû nous confiner ... la question de comment allions-nous « faire vivre le Multi-accueil » au sein des foyers se posait, nous avons donc décidé d'envoyer aux parents chaque semaine deux mails donnant des nouvelles des membres de l'équipe et des propositions d'activités ludiques à destination des enfants ... les parents nous faisant des retours, nous avons ainsi pu garder le lien avec les familles - un précieux échange.



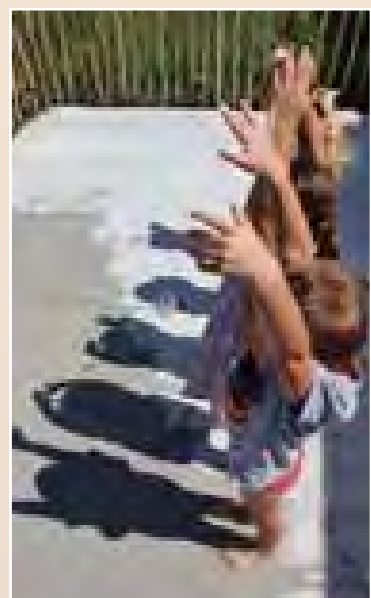
Gisèle et Karen se sont par ailleurs investies pour la confection des masques destinés aux citoyens de la commune ... puis arrive le mois de mai : le déconfinement est décidé, aussi l'activité d'accueil reprend avec les protocoles et gestes barrières mis en place, je tiens d'ailleurs à féliciter l'équipe qui a fait preuve d'une remarquable adaptation, les parents qui nous ont à nouveau confié leurs enfants ... nous avons vraiment eu de la joie à nous retrouver.

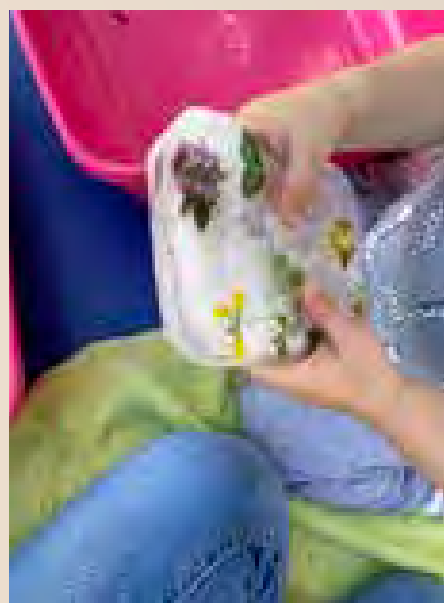
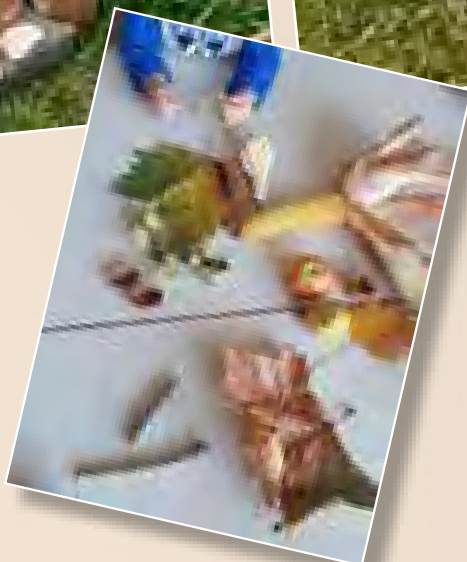
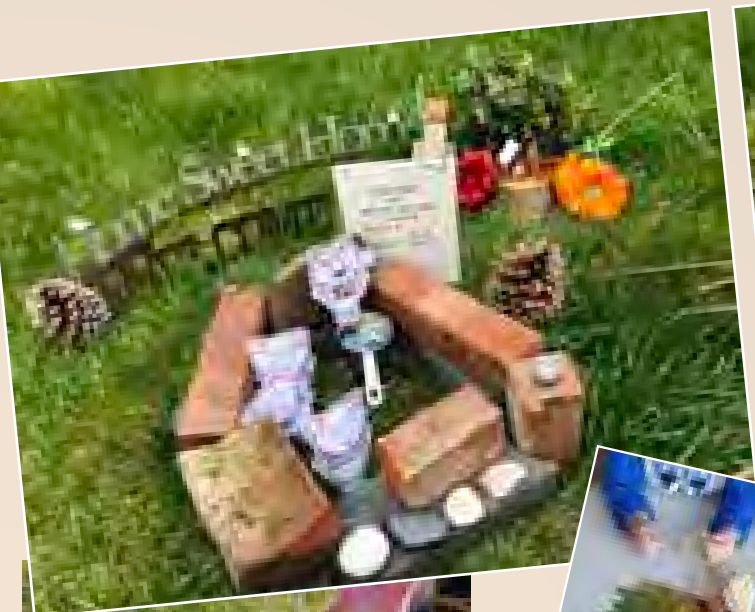
Faisant preuve d'imagination, nous avons proposé des temps d'activités compatibles avec la crise sanitaire, les espaces extérieurs ont par ailleurs été bien investis. Ce fut un sujet de reconnaissance.

Aujourd'hui la rentrée est passée et nous terminons les adaptations des nouveaux enfants, dans un coin de nos têtes nous sommes déjà en train d'imaginer les fêtes de fin d'année ... qui seront tout aussi particulières que les mois passés mais nous restons confiantes car solidaires et toujours en mode d'aller de l'avant !

Si vous envisagez de nous confier votre enfant dans un avenir proche ou à moyen terme, n'hésitez pas à nous contacter, à nous rendre visite - nous vous accueillerons avec plaisir !

Anne Duchmann





Multi-accueil AGF Les Petites Abeilles

Agrément 20 places -
2 espaces de vie :
les marcheurs
et les non marcheurs

Tarif Prestation
de service unique (Psu)

102 A rue principale
67500 Weitbruch

03 88 05 77 95

pe.weitbruch@agf67.fr



Lancement de la Micro-Zone d'Activité (MZA) de Weitbruch

Suite à l'adoption du PLU en 2019, le Conseil Communautaire de la Basse-Zorn a décidé le 20 janvier de cette année de créer une première zone d'activité de 1,9 ha sur la commune de Weitbruch (secteur 1AUe) à la sortie vers Gries avec l'objectif de démarrer la commercialisation fin 2021.

Cette zone artisanale s'ajoutera aux zones déjà existantes dans la Communauté de Communes de la Basse Zorn (CCBZ), toutes entièrement commercialisées (Hoerdts, Weyersheim, Gries, Geudertheim).

La création et le développement des zones d'activités est une compétence de la CCBZ qui s'occupera de toutes les phases du projet depuis l'acquisition des parcelles à la Commune de Weitbruch jusqu'à la commercialisation des lots.

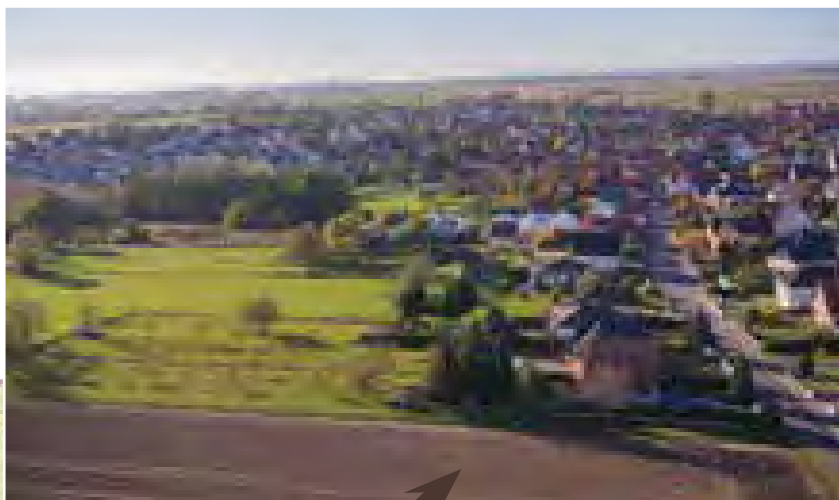
La première étape est de créer un cahier des charges sur les spécificités de la zone afin de pouvoir lancer les consultations pour le choix du bureau d'études en charge du projet.

A cet effet, il y aura lieu de statuer sur les activités et la typologie d'entreprises que la zone abritera, en cohérence avec le règlement du PLU et en tenant compte des contraintes d'accessibilité en particulier. La complémentarité de cette zone par rapport

aux zones existantes sera également prise en compte. Ce règlement précisera en outre l'affectation des sols (activités autorisées et interdites, possibilité ou non de logements de fonction, règles de construction, emplacement des voies et espaces verts, règles de stationnement, ...).

Après cette phase d'études suivra le dépôt du permis d'aménager, la viabilisation de la zone en parallèle de sa commercialisation.

Afin d'avancer dans la réflexion, une première réunion avec les entreprises de Weitbruch a eu lieu mi-octobre. Des discussions sur l'intérêt d'aller dans cette zone, les besoins en surface, éventuellement en logement, le type de bâti, ... ont été abordées et seront intensifiées.



Newsletter

Vous n'avez pas le temps de suivre les actualités de la Communauté de communes sur son site Internet mais souhaitez tout de même en être informé ? Inscrivez-vous à la newsletter mensuelle !

Rendez-vous sur la page d'accueil www.cc-basse-zorn.fr en bas de page, entrez votre adresse e-mail et cliquez sur « envoyer » !

Espace réservé au groupe
« UNE VISION D'AVENIR »

ALSACE | CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN

67 **accompagner**
CHACQUE BAS-RHINOIS

**aîné(e)s,
aidant(e)s,
COMMENT ÇA VA ?
WIE GEHT'S ?**



**Une ligne d'écoute
et de soutien aux
personnes âgées et
aux aidants fragilisés
par la crise sanitaire**
> 03 88 76 60 50
LUNDI, MARDI, JEUDI, VENDREDI,
DE 9H À 18H



Vincent THIÉBAUT
Député de la 9^e circonscription du Bas-Rhin
Permanence
1 place de Neubourg - 67500 Haguenau
03 90 59 38 05
vincent.thiebaut@assemblee-nationale.fr
www.vincentthiebaut.fr
Contact : Philippe SPITZ - 03 90 59 38 05 -
06 76 33 60 92, attaché parlementaire chargé de
l'organisation des permanences



Prochaines permanences en Mairie de Weitbruch :

- le vendredi 19 février 2021 de 9h à 10h
- le jeudi 22 avril 2021 de 9h à 10h
- le vendredi 2 juillet 2021 de 9h à 10h

Claude KERN
Sénateur du Bas-Rhin
Contact :
10 rue Thomann - 67000 STRASBOURG
03 88 23 84 95 - c.kern@senat.fr
senateurclaudekern@gmail.com



ALSACE | CONSEIL DÉPARTEMENTAL
BAS-RHIN

Canton de Brumath
**vos Conseillers Départementaux
à votre écoute**

67 **AGIR AU CŒUR
de vos vies**



Christiane Wolfhugel
christiane.wolfhugel@bas-rhin.fr

Etienne Wolf
etienne.wolf@bas-rhin.fr

Un geste qui sauve !

Vous avez été nombreux à vous rendre à la dernière collecte et nous vous en remercions !

L'Établissement Français du Sang rencontre néanmoins un manque considérable d'approvisionnement de sang, il est donc urgent de se mobiliser.

Vous cherchez un moyen de vous rendre utile et ne présentez pas de symptômes grippaux, faites un geste de solidarité et donnez votre sang !

Pour être donneur, il faut être en bonne santé, être âgé de 18 à 70 ans et avoir plus 50 kg. Une femme peut donner 4 fois par an, un homme 6 fois par an et il est nécessaire de respecter un minimum de 8 semaines entre deux dons.

Une mutualisation des sites de don est en cours d'étude entre les villages de Weitbruch, Gries et Kurtzenhouse. Un projet de mise en place d'une amicale de donneurs dont les bénévoles s'occuperaient de l'organisation et de la collation « après don » est en cours.



Si vous souhaitez faire partie de cette équipe de personnes bénévoles, que vous êtes disponible, sérieux et motivé, n'hésitez pas à prendre contact avec Mme Brigitte STEINMETZ, Adjointe au maire.

Pour toute autre information appelez le 03.88.21.25.09 ou rejoignez le site de l'Établissement Français du Sang : dondesang.efs.sante.fr. Vous pouvez notamment tester vos possibilités de donner ou encore prendre rendez-vous pour y limiter l'affluence et l'attente.

Les prochaines collectes auront lieu de 17h à 20h :

- à Gries les 22 décembre 2020,

4 mai et 21 décembre 2021

- à Weitbruch les 2 mars et 21 septembre 2021

- à Kurtzenhouse, le 1^{er} juillet 2021

N'hésitez plus, « on compte sur vous ! »



Incivilités

Bien vivre ensemble à Weitbruch, c'est l'affaire de tous !

Nos déchets : tout dépôt sauvage d'ordures ou de détritiques de quelque nature que ce soit est interdit, soyons éco-responsables, éliminons nos poubelles dans nos propres containers et pratiquons le tri sélectif.

Des personnes mal intentionnées se permettent de jeter leurs déchets au cimetière. Soyons respectueux et préservons ce lieu de recueillement.

Brûlage de déchets : La fumée dégagée par le brûlage de déchets verts et autres déchets dégage des particules fines pouvant être nocives pour la santé et affecter également l'environnement et le climat.

Cette pratique est formellement interdite et fait exposer les contrevenants à des poursuites. Il est d'ailleurs remarqué et signalé que des personnes brûlent des matières plastiques encore plus nocives pour l'environnement.

Les déchèteries et la collecte des poubelles sont à votre disposition pour recevoir tous vos déchets.

Nos amis les bêtes : pour la sécurité de tous, promenons nos chiens en laisse, dans le village comme aux alentours (champs, forêt). Ramassons leurs déjections, pour avant tout nous mettre à la place des personnes susceptibles de marcher dedans ou d'être simplement gênées par leur présence. Dirigeons chiens et chats errants vers les services appropriés (SPA).

Éduquons nos animaux et éloignons-les des boîtes aux lettres qui doivent être accessibles au facteur et se trouver hors de portée des animaux de compagnie qui gardent la maison.

Notre stationnement : les trottoirs sont réservés aux piétons, nous devons pouvoir y circuler à pied en toute sécurité. Les parents avec leurs enfants, les personnes âgées ou à mobilité réduite, les joggeurs et les promeneurs vous remercient de bien vouloir les libérer.

En outre, pour la sécurité de chaque enfant garçons-nous sur une place de parking et roulons au pas aux abords des écoles maternelle et primaire de la commune. Le stationnement en double-file est interdit. Deux parkings proches des établissements sont à notre disposition, utilisons-les à bon escient.

La propreté des abords de chaque propriété : les propriétaires ou les locataires, les concierges ou les gardiens, occupant les rez-de-chaussée des maisons situées en bordure de la voie publique, sont tenus de balayer ou de faire balayer, de désherber ou de faire désherber, les trottoirs et caniveaux devant leurs maisons, magasins, cours, jardins, murs et autres emplacements, afin de les maintenir constamment dans un parfait état de propreté.

De même en cas de neige et de verglas, les propriétaires, locataires ou concierges d'immeubles, sont tenus de dégager les trottoirs.

Il est défendu de déposer sur la voie publique la glace ou la neige provenant des cours de l'intérieur des habitations.

Nos chers voisins : Chaque famille et chaque habitant a droit à sa tranquillité. Détendons-nous et entretenons des relations cordiales avec nos voisins, merci de respecter autrui en évitant les nuisances sonores notamment le dimanche et après 22h.

Les petits gestes du quotidien font de nous de grands citoyens !

URBANISME -

Demandes d'autorisations pour les abris de jardin et piscines

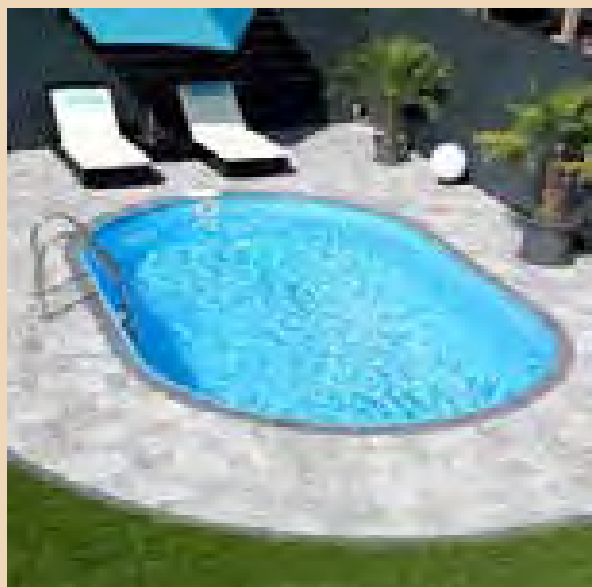


DÉMARCHE

Au-delà de 5m² pour un abri de jardin ou 10m² pour une piscine enterrée ou semi-enterrée, **une demande d'autorisation à déposer en mairie est obligatoire** via le formulaire de déclaration préalable cerfa 13703*07 téléchargeable sur service-public.fr et également disponible en Mairie.

Si votre abri fait plus de 20m² ou votre piscine plus de 100m², une demande de permis de construire devra être déposée – cerfa 13406*06.

Rappel : l'affichage des autorisations est obligatoire.



IMPLANTATION

Le village est découpé en plusieurs zones dans le Plan Local d'Urbanisme (PLU), votre projet devra se situer en zone urbaine : Uh, Ur ou Uj.

Des règles de distance par rapport aux limites séparatives sont à respecter selon la zone, le contexte, la hauteur de votre projet mais aussi le bâti déjà existant sur votre terrain. Ce qui est autorisé dans un cas général est la construction sur limite ou à au moins 3 mètres de celle-ci.

TAXATION

Une taxe d'aménagement sera à payer en fonction de la surface taxable générée. Pour un abri de jardin, si celui-ci est totalement clos, c'est la surface de plancher qui est prise en compte et pour une piscine c'est la superficie du bassin. Cette taxe est à payer une seule fois. Si vous payez encore une taxe d'habitation, celle-ci sera également ré-évaluée.

Les règles édictées pour les abris de jardin sont également valables pour les pergolas, vérandas, carports, abris à bois, abris pour caravane/camping-car, etc ...



La totalité du Plan Local d'Urbanisme avec son règlement et le plan de zonage est consultable via le site internet de la Commune :

www.weitbruch.fr

(mot clé de recherche : urbanisme).

**N'hésitez pas à contacter la mairie
pour tout renseignement.**

VIE PRATIQUE

Mairie

2a, rue de l'Église - 67500 WEITBRUCH - ☎ 03 88 72 37 22 -
E-mail: mairie@weitbruch.fr
www.weitbruch.fr

Horaires d'ouverture

Lundi	8h00 à 12h00
Mardi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 19h00
Mercredi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 18h00
Jeudi	8h00 à 12h00 et 13h00 à 17h00
Vendredi	8h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00

Intercommunalité

COMMUNAUTÉ DES COMMUNES DE LA BASSE-ZORN

34 rue de la Wantzenau - 67720 HOERDT

☎ 03 90 64 25 50

Mail : communaute.de.communes@cc-basse-zorn.fr

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi
de 8h à 12h et de 14h à 17h

Services Sociaux

Permanences :

• Mme Bénédicte BALLY

Service social sur RDV uniquement.

Centre Médico-social 67 PFAFFENHOFFEN - ☎ 03 69 33 21 42

• Mme Aurélie MAGNARD

Service R.S.A. sur RDV uniquement.

Centre Médico-social 67 PFAFFENHOFFEN - ☎ 03 69 33 21 42

Relais Postal

TABAC VÉRONIQUE KOST

45 rue Principale - ☎ 03 88 72 18 27

Horaires d'ouverture

Lundi, mardi, mercredi, vendredi

7h30 à 12h15 et 13h30 à 19h00

Jeudi 7h30 à 12h15

Samedi 7h30 à 12h15 et 13h30 à 17h00

Déchèteries

Horaires d'été

du 1^{er} avril au 31 octobre

Horaires d'hiver

du 1^{er} novembre au 31 mars

GEUDERTHEIM - route de Hoerd - ☎ 03 90 29 19 34

Mardi	9h à 12h et 14h à 18h	10h à 12h et 13h à 17h
Vendredi	9h à 12h et 14h à 19h	10h à 12h et 13h à 17h
Samedi	8h à 12h et 13h à 18h	9h à 12h et 13h à 17h

GRIES/WEITBRUCH - route de Weitbruch - ☎ 03 88 72 32 62

Lundi	14h à 18h	13h à 17h
Mercredi	9h à 12h et 14h à 17h	10h à 12h et 14h à 17h
Jeudi	14h à 17h	14h à 17h
Samedi	8h à 12h et 13h à 18h	9h à 12h et 13h - 17h

WEYERSHEIM - Quai de la Zorn - 67720 Weyersheim - ☎ 03 90 29 01 42

Lundi	14h à 18h	13h à 17h
Mardi	14h à 18h	13h à 17h
Mercredi	9h à 17h	10h à 17h
Jeudi	14h à 17h	14h à 17h
Vendredi	14h à 19h	13h à 17h
Samedi	9h à 17h	10h - 17h

Numéros d'urgence

15
SAMU
Service d'Aide
Médicale Urgent

17
POLICE
SECOURS

18
POMPIERS

112
Numéro d'appel
d'urgence européen

GAZ

Service sécurité & dépannage

03 88 75 20 75

EAU- ASSAINISSEMENT

Service d'urgence 24/24

03 88 19 97 09

ÉLECTRICITÉ

Service sécurité & dépannage

03 88 18 74 00

Point lecture

1 rue de Brumath - Weitbruch

☎ 03 88 72 19 05

E-mail : bibliothequeweitbruch@orange.fr

Facebook : [fb@bibweit](https://www.facebook.com/fb@bibweit)

Horaires d'ouverture

Mardi 15h30 à 17h00

Mercredi et Samedi 10h00 à 11h30

Garderies

MULTI-ACCUEIL «LES PETITES ABEILLES»

Accueil des enfants de 10 semaines à 3 ans

102a rue Principale - ☎ 03 88 05 77 95

pe.weitbruch@agf67.fr

PÉRISCOLAIRE «LA RUCHE»

Accueil des enfants de 4 à 11 ans

102a rue Principale - ☎ 03 88 72 14 77

peri.weitbruch@agf67.fr

MICRO CRÈCHE LES LUCIOLES

Véronique SCHAUNGER, directrice

73a rue Principale - ☎ 07 49 50 85 63

Contact mail :

leslucioles.2sbabies@gmail.com

MAISON D'ASSISTANTES MATERNELLES

« MA MAM À MOI »

1a rue de la Forêt - ☎ 03 69 13 16 44

Contact mail : info@mam-weitbruch.fr

Site : mam-weitbruch.fr

Déchets Non dangereux

CENTRE DE STOCKAGE DE DÉCHETS NON DANGEREUX

☎ 03.88.72.14.76

Horaires d'ouverture

Lundi 7h à 15h

Mardi, Mercredi, Jeudi 8h00 à 15h00

Vendredi 8h00 à 16h00



De Décembre 2019 à Novembre 2020

19 NAISSANCES

(7 filles et 12 garçons)

7 MARIAGES**3 PACS****24 DÉCÈS****Grands Anniversaires**

80 ans

Huguette Faullimmel née Suss	le 12 janvier
Oscar Faullimmel	le 12 février
Lucien Wackermann	le 8 mars
Christiane Voltzenlogel née Vogt	le 18 mars
Vincent Blanck	le 17 avril
Christiane Schneider née Peter	le 1 septembre
Alfred Fuchs	le 8 septembre
Annette Nehrer-Reeb née Blanck	le 18 septembre
Rose Marie Krieger née Kleck	le 5 octobre
Emile Reinhardt	le 12 octobre
Monique Philipps née Trimolé	le 18 décembre
Robert Hauschberger	le 26 décembre

85 ans

Jean-Paul Osswald	le 24 janvier
Marie-Joséphine Geldreich née Zilliox	le 2 février
Marianne Lang née Kaltenbach	le 20 février
Denise Pfeiffer	le 2 mars
Charles Krieger	le 7 mars
Erna Rieffel née Paulus	le 9 avril
Marguerite Himber née Kormann	le 15 mai
Léonardine Bauer née Acker	le 25 mai
Marthe Andres née Beyel	le 6 juin
Mathilde Reinbold née Reinhardt	le 9 juillet
Gabrielle Junger née Kost	le 1 septembre
Ida Burger née Huber	le 23 septembre
Mathilde Grad née Peter	le 27 septembre
Nicolas Wolters	le 28 octobre
Mariette Andres née Grad	le 31 décembre

90 ans

Marie-Rose Hollender née Richter	le 8 janvier
Alice Kost née Foltz	le 16 février
Marguerite Sturny née Gebus	le 24 février
Jean Witt	le 17 mai
Willy Huckel	le 26 juin
Robert Erbs	le 29 juin

95 ans

Yvonne Klieber née Claus	le 31 mars
Robert Peter	le 10 août

DOYENS 2020

99 ans	Berthe LEFFTZ née LEMMEL,	12 février 1921
95 ans	Robert PETER,	10 août 1925

**Noces d'Or**Époux Georges Muller et Astride née Noé
le 3 avrilÉpoux Daniel Sigaud et Michèle née Kraemer
le 30 maiÉpoux Cosimo De Donno et Lilly née Faullimmel
le 12 juinÉpoux Henri Eberhart et Gisèle née Piquard
le 23 juinÉpoux Ermano Guidolin et Lucia née Capaccio
le 17 juilletÉpoux Jean-Marie Kallenbach et Lilly née Faullimmel
le 24 juilletÉpoux Roland Schaeffer et Jeannine née Bur
le 31 juilletÉpoux Christian Gillet et Margarite née Nopper
le 11 septembreÉpoux Jean-Claude Peter et Michèle née Bauer
le 2 octobreÉpoux Gérard Lefftz et Michèle née Kany
le 13 novembre**Noces de Diamant**Époux Willy Andres et Gerda née Buchi
le 15 juilletÉpoux Bernard Philipps et Monique née Trimolé
le 16 septembre

**Bravo aux enfants
de l'École Maternelle
qui ont réalisé
les décorations
du sapin de Noël !**

